

VILLE DE SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024
Conseil Municipal du 7 avril 2025

PRESENTATION SYNTHETIQUE

Références légales :

Article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

La loi NOTRe a modifié l'article L 2313-1 du CGCT relatif à la publicité des budgets et des comptes : une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est adossée aux documents budgétaires et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

Informations générales :

Le budget de la Commune se présente en 2 sections :

- ✓ Une section de fonctionnement qui comprend toutes les dépenses et recettes rattachées à la gestion courante de la ville.
- ✓ Une section d'investissement dans laquelle sont regroupées toutes les dépenses de travaux et d'équipement ainsi que les fonds directement affectés à leur financement.

1- Résultats d'exécution 2024 - Vue d'ensemble du budget principal

		DEPENSES	RECETTES
Réalizations de l'exercice 2024	Section de fonctionnement	10 130 371,66 €	12 638 306,68 €
	Section d'investissement	7 281 423,94 €	2 810 505,30 €

Report de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement	0,00 €	3 193 301,25 €
	Report en section d'investissement	0,00 €	710 130,18 €

Total	17 411 795,60 €	19 352 243,41 €
--------------	------------------------	------------------------

Restes à réaliser en section d'investissement	702 956,35 €	1 360 229,00 €
---	--------------	----------------

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	10 130 371,66 €	15 831 607,93 €
	Section d'investissement	7 984 380,29 €	4 880 864,48 €
	Total cumulé	18 114 751,95 €	20 712 472,41 €

Excédent total cumulé à affecter au budget 2025 : 2 597 720,46 €

2- La section de fonctionnement - chapitres

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2024
Chapitre 011 - Charges à caractère général	2 477 522 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	5 683 434 €
Chapitre 014 - Atténuation de produits	5 000 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	910 433 €
Chapitre 66 - Charges financières	206 267 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	0 €
Chapitre 68 - Dotations aux provisions	5 477 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	9 288 133 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2024
Chapitre 013 - Atténuations de charges	11 545 €
Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	740 103 €
Chapitre 73 - Impôts et taxes	8 135 421 €
Chapitre 74 - Dotations et participations	3 296 332 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	252 677 €
Chapitre 76 - Produits financiers	24 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	139 408 €
Chapitre 78 - Reprises sur provisions	5 165 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	12 580 674 €

Chapitre 042 - Ecritures d'ordre	842 239 €
----------------------------------	-----------

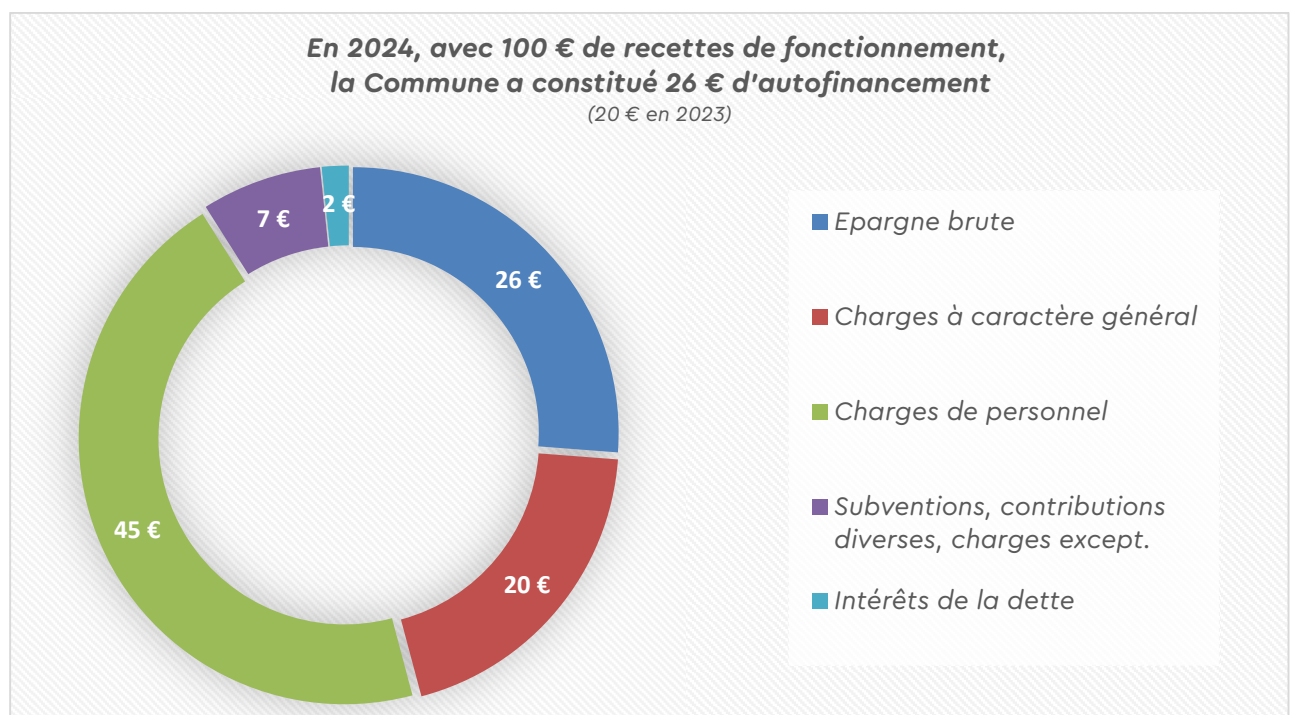
Chapitre 042 - Ecritures d'ordre	57 632 €
----------------------------------	----------

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	10 130 372 €
---	---------------------

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	12 638 307 €
002 - Excédent reporté N-1	3 193 301 €

Excédent brut d'exploitation 2024 (écritures réelles) : 3 292 542 €

Le niveau de l'épargne brute annuelle progresse de 36,36 % par rapport à 2023 (suite à une baisse de 23,84 % en 2023).



Les dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le



ID : 033-213303662-20250409-D_2025_30-BF

	Charges à caractère général	Charges de personnel	subventions, participations	intérêts de la dette
Evolution 2023 - 2024	- 11,4 %	+ 0,2 %	+ 5,1 %	+ 26,8 %
Evolution moyenne annuelle sur la période 2019-2024	+ 4,5 %	+ 3,3 %	+ 6,2 %	+ 7,1 %

	Total dépenses réelles de fonctionnement
Evolution 2023 - 2024	- 2,4 %
Evolution moyenne annuelle sur la période 2019 - 2024	+ 3,9 %
Evolution 2023 - 2024 en valeur/habitant	- 3,3 %
Evolution moyenne annuelle sur la période 2019-2024 en valeur / habitant	+ 1 %

- ✓ Globalement, l'année 2024 est marquée par un net ralentissement de l'inflation des prix impactant la dépense locale (produits alimentaires, énergies, combustibles, travaux publics).
Les charges à caractère général ont été réduites de 11,4 % par rapport à l'exercice 2023. Le poste de réduction le plus significatif est celui des charges énergétiques (eau, électricité, chauffage).
- ✓ Les charges de personnel ont représenté 61,2 % des dépenses réelles de fonctionnement. Effectifs (tous statuts) au 6 janvier 2025 : 146 agents / 140,86 en équivalent temps plein. Les dépenses du chapitre se stabilisent en 2024 (+ 0,16 %), suite à deux années impactées par l'inflation : revalorisation du point d'indice de 3,5 % au 1^{er} juillet 2022 et de 1,5 % au 1^{er} juillet 2023 (+ prime exceptionnelle de pouvoir d'achat versée en 2023).
- ✓ Les principales contributions et subventions attribuées par la Commune en 2024 sont les suivantes : SDIS (165 786 €), associations et personnes de droit privé (291 527 €), établissement scolaire privé Sainte-Marie (161 559 €), SDEEG (60 104), CCAS (45 000 €).

Les recettes de fonctionnement

	Produits des services	Impôts et taxes	Dotations et participations
Evolution 2023 - 2024	+ 4,4 %	+ 3,3 %	+ 5,4 %
Evolution moyenne annuelle sur la période 2019-2024	- 0,5 %	+ 4,8 %	+ 3,2 %

	Total recettes réelles de fonctionnement
Evolution 2023 - 2024	+ 5,4 %
Evolution moyenne annuelle sur la période 2019 - 2024	+ 4,3 %
Evolution 2023 - 2024 en valeur/habitant	+ 4,4 %
Evolution moyenne annuelle sur la période 2019-2024 en valeur par habitant	+ 1,3 %

- ✓ En 2024, la dynamique de progression des recettes de fonctionnement a été relancée (+ 5,4 %) en raison principalement de l'augmentation du produit de fiscalité directe locale : revalorisation forfaitaire des bases de + 3,9 % (effet de l'inflation courante N-1) et augmentation des taux d'imposition (+ 2 %). Les taux d'imposition de fiscalité directe locale n'avaient pas été modifiés depuis l'année 2019.

Le produit de fiscalité directe locale (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation sur les résidences secondaires) a augmenté de 478 284 € par rapport à 2023, soit + 8,66 %.

A lui seul, il représente 6 M€, soit la moitié des recettes réelles de fonctionnement en 2024.

- ✓ En 2024, plusieurs recettes enregistrées comptablement en section de fonctionnement sont considérées comme exceptionnelles : Filet de sécurité inflation (28 067 €), Cessions (113 650 €) de divers matériels techniques (enchères publiques) et d'une parcelle au Grand Cubzaguais Communauté de Communes, Application de pénalités et réfaction sur exécution de marchés publics (62 491 €).
- ✓ La dotation globale de fonctionnement (DGF), attribuée par l'Etat, s'est élevée à 2 684 273 € en 2024, soit 21 % des recettes réelles de fonctionnement et progresse de 2 % par rapport à 2023.
- ✓ Le produit des trois taxes indirectes locales (taxe locale sur la publicité extérieure, taxe sur la consommation finale d'électricité, taxe additionnelle sur les droits de mutation) a représenté 7 % des recettes réelles de fonctionnement en 2024.
Le produit de la taxe additionnelle sur les droits de mutation est en net recul (411 320 €).
- ✓ Le produit des services au public s'est élevé à 740 103 €, soit 6 % des ressources de la collectivité. Les services périscolaires représentent la principale source de recette des services publics communaux.

3- La section d'investissement – chapitres

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2024	RECETTES D'INVESTISSEMENT	2024
Chapitre 16 - Remboursement capital dette	582 536 €	Chapitre 13 - Subventions d'investissement et participations diverses	948 427 €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	88 552 €	Chapitre 16 - Emprunts	0 €
Chapitre 204 - Subvention d'équipement versées	140 401 €	Chapitre 45 - Opération pour compte de tiers	94 173 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	1 919 129 €	Chapitre 10 - Dotations, fonds divers (FCTVA, Taxe d'aménagement)	872 091 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	0 €	Excédents de fonctionnement capitalisés	35 208 €
Opérations d'équipement et opérations pour compte de tiers	4 380 632 €	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 949 898 €
Chapitre 45 - Opération pour compte de tiers	94 173 €		
Total des dépenses réelles d'investissement	7 205 423 €		
Chapitres 040 et 041 - Ecritures d'ordre	76 001 €	Chapitres 040 et 041 - Ecritures d'ordre	860 608 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 281 424 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 810 505 €
001 - Report antérieur négatif N-1	0 €	001 - Report antérieur positif N-1	710 130 €

Les dépenses d'investissement

Hors remboursement du capital de la dette (582 536 €), les dépenses réelles d'investissement liquidées en 2024 sont réparties comme suit :

Dépenses d'équipement et de travaux	
Acquisitions foncières et opérations immobilières	
Travaux et installations de voirie (hors AP-CP)	593 361,09 €
Travaux sur réseaux divers : eaux pluviales, électricité, AEP, poteau incendie	129 653,22 €
Travaux d'éclairage public	60 401,47 €
Mobilier urbain, clôtures, plantations, aménagements paysagers	120 193,73 €
Moulin de Montalon (refuge insolite)	96 260,46 €
Réaménagement du cœur de ville	244 911,39 €
Réaménagement du quartier de Terrefort	1 092 170,03 €
Réaménagement des rues Hubert de l'Isle, Tour du Pin et 8 mai 1945	655 835,62 €
Reconstruction du Pont de Lapeyre	100 520,52 €
Travaux de consolidation du quai de Plagne	1 058 510,59 €
Réalisation d'une halle sportive	1 125 967,78 €
Travaux sur équipements sportifs divers et aires de jeux	30 222,80 €
Rénovation et extension club house tennis	111 966,43 €
Travaux divers bâtiments publics	229 130,32 €
Travaux et équipements divers bâtiments scolaires	141 605,02 €
Mobiliers et équipements divers des services techniques	85 262,51 €
Matériels divers, matériel de bureau, matériel informatique	19 999,47 €
Matériel roulant, véhicules et équipements services techniques	234 576,20 €
Frais d'études divers (y compris PLU)	73 612,22 €
TOTAL :	6 622 887,54 €

Hors remboursement du capital de la dette, la moyenne des investissements réalisés sur la période 2019-2024 est de 4,75 M€.

Restes à réaliser (dépenses engagées non mandatées au 31/12/2024) : 702 956,35 €

Taux de réalisation des dépenses inscrites aux budget 2024 : 82 %

Taux de réalisation incluant les restes à réaliser : 90 %

Les recettes d'investissement

La Commune n'a pas réalisé d'emprunt sur l'exercice 2024.

Les ressources propres d'investissement ont été les suivantes :

- ✓ Les subventions d'investissements et participations diverses : 1 042 599 €
Les subventions proviennent principalement du Conseil Départemental (59 %) et de l'Etat (23 %).
- ✓ Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) : 779 789 €
- ✓ La taxe d'aménagement, liée aux autorisations d'urbanisme accordées sur le territoire : 92 302 €

Restes à réaliser (recettes notifiées mais non encaissées au 31/12/2024) : 1 360 229 € dont 1 151 000 € de subventions pour la réalisation des travaux de requalification du centre-ville.

Solde d'exécution de la section d'investissement

Au final, la section d'investissement présente un résultat d'exécution 2024 déficitaire :
- 4 470 919 €

En cumulant ce solde à l'excédent antérieur cumulé (+ 710 130 €) et au résultat des restes à réaliser 2024 (+ 657 273 €), le besoin de financement issu de l'exécution de la section d'investissement s'élève à 3 103 516 €.

Ce besoin de financement est couvert par l'excédent de fonctionnement de 5 701 236 €. Soit un reste à affecter (suite à couverture du besoin de financement de la section d'investissement) de **2 597 720 €**.

Etat de la dette

L'encours de dette de la Commune a été récemment reconstitué, suite à la fin d'amortissement de 7 emprunts entre 2021 et 2023, et la souscription de nouveaux emprunts en 2019 (2 M€) et 2023 (3 M€).

Les indicateurs relatifs au niveau d'endettement de la Commune demeurent très favorables :

La capacité de désendettement est de 2 années au 31/12/2024 : c'est à dire que l'encours de dette représente deux années d'excédent brut de fonctionnement.

L'annuité de la dette (capital + intérêts) en 2024 a représenté la somme de 794 290 €, soit 62 €/habitant (moyenne des communes de la strate : 103 €/habitant).

Taux de charge de l'annuité de dette, en pourcentage des recettes de fonctionnement : 6,3 %
Moyenne des communes de la strate : 7,2 %

Encours de la dette au 31/12/2024, en pourcentage des recettes de fonctionnement : 51,5 %
Moyenne des communes de la strate : 55,87 %

4- Le budget annexe - SPIC Halte Nautique

Les opérations comptabilisées sur cette régie sont assujetties à la TVA.

En 2024, le produit des emplacements et autres accès à la halte nautique s'est élevé à :
11 305 € HT.

		DEPENSES	RECETTES
Réalizations de l'exercice 2024	Section d'exploitation	17 547,12 €	14 969,49 €
	Section d'investissement	4 959,00 €	13 290,46 €

Report de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement	0,00 €	4 803,47 €
	Report en section d'investissement	0,00 €	23 204,03 €

Total	22 506,12 €	56 267,45 €
--------------	--------------------	--------------------

Restes à réaliser en section d'investissement	3 158,33 €	0,00 €
---	------------	--------

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	17 547,12 €	19 772,96 €
	Section d'investissement	8 117,33 €	36 494,49 €
	Total cumulé	25 664,45 €	56 267,45 €

Excédent total cumulé à affecter au budget 2025 : 30 603,00 €